



COMMUNIQUÉ
Paris, le 07/12/2021

770 000 CONDUCTEURS SANS PERMIS : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE À COMBATTRE LE FLÉAU EN RÉDUISANT LE COÛT DU PERMIS DE CONDUIRE ET EN NE SANCTIONNANT PLUS LES PETITS EXCÈS DE VITESSE D'UN RETRAIT DE POINT.

Aujourd'hui, mardi 7 décembre 2021, le quotidien *Le Parisien/Aujourd'hui en France* révèle que le nombre de personnes roulant sans permis de conduire valide n'a cessé d'augmenter depuis 2016, et atteint désormais près de 770 000 usagers. Une situation particulièrement préoccupante, lorsque l'on sait que l'an dernier, 9 % des personnes tuées sur les routes françaises l'ont été dans un accident impliquant un conducteur sans permis.

« 40 millions d'automobilistes » déplore l'inaction de la Sécurité routière qui se traduit par une augmentation constante du nombre de délits de conduite sans permis depuis des années. Pour lutter efficacement contre ce fléau, l'association recommande d'une part de réduire le coût de la formation au permis de conduire, beaucoup trop onéreux et donc dissuasif pour de nombreux Français, et d'autre part de ne plus sanctionner les petits excès de vitesse par un retrait de point, ce qui permettrait de réduire le nombre de permis de conduire annulés chaque année et les comportements dangereux qui en découlent (délit de fuite, conduite sans assurance...).

La conduite sans permis est devenue un mal récurrent, qui concerne près de 770 000 personnes chaque année. Plusieurs causes expliquent cette pratique délictuelle, punie de 15 000 € d'amende et d'1 an d'emprisonnement.

« Il y a d'abord ceux qui conduisent sans jamais avoir passé le permis de conduire, parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer une formation. C'est compréhensible, étant donné que le prix moyen du permis de conduire atteint désormais 1 800 € (avec de grosses disparités selon les régions) ; cela représente une vraie petite fortune pour de nombreux Français, en particulier les étudiants et les populations les moins aisées. Il y a aussi ceux qui ont été titulaires du permis et qui l'ont perdu faute de points, retirés parfois pour de toutes petites infractions. Dans les deux cas, très souvent, les usagers prennent le risque de conduire malgré le défaut de permis, parce qu'ils ont besoin de se déplacer, en particulier pour aller travailler, et que seule la voiture leur permet de le faire efficacement et facilement », résume Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

Ce constat ne serait pas si dramatique si les statistiques ne prouvaient que la conduite sans permis est à l'origine de nombreux autres comportements routiers particulièrement dangereux, et influe donc négativement sur la sécurité des usagers.

« Par peur des sanctions, il est malheureusement de plus en plus courant que les conducteurs sans permis cherchent à éviter à tout prix les contrôles routiers et se rendent ainsi coupables de délits de fuite ou de refus d'obtempérer, ce qui accroît le risque de provoquer un accident. Et évidemment, qui dit absence de permis valide dit aussi absence d'assurance valide, ce qui peut avoir des conséquences absolument dramatiques en cas d'accident, car c'est alors le FGAO (Fonds de Garantie des Assurances obligatoires) qui indemnise les victimes corporelles de l'accident avant de se retourner contre le responsable non-assuré ; celui-ci peut ainsi passer le reste de sa vie à rembourser les sommes dues. C'est pourquoi il est désormais indispensable de traiter ce mal à la racine », estime Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Pour ce faire, « 40 millions d'automobilistes » préconise d'activer tous les leviers possibles pour diminuer le coût de la formation au permis de conduire ; l'association suggère notamment de donner la possibilité aux parents de mobiliser le Compte personnel de Formation (CPF) pour financer tout ou partie du permis de conduire de leurs enfants.

« 40 millions d'automobilistes » milite également pour un allègement des sanctions contre les petits excès de vitesse, peu accidentogènes, mais pour lesquels des millions de points sont retirés chaque année des permis de conduire des Français, provoquant l'annulation d'un bon nombre d'entre eux.



CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY

presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com